



Compte rendu de la réunion du 3 janvier 2014

Consignes pour la période de grève :

- Concernant les notifications de maintien en service, elles ont pour but de certifier qu'on a pris connaissance que l'on est maintenu en activité, par conséquent il faut que les présents à la garde la signent mais uniquement ce papier et rien d'autre. Il est laissé le soin aux agents de décider s'il faut conserver les inscriptions sur les camions ou non tout en précisant que nous n'avons que ce moyen pour faire connaître notre mouvement.
- Pour les formateurs consigne de ne pas se présenter aux formations, par contre il est conseillé aux stagiaires qui ont une convocation de l'honorer.
- Pour la réunion du 6 janvier nous préférons que les collègues s'abstiennent de venir au SDIS car suite au mouvement du 19 la direction nous a reproché de travailler sous pression, voyons si sans pression la situation évolue plus favorablement.

Revendications :

- Réforme de la filière : nominations de tous les agents pouvant y prétendre pendant la période transitoire, avec la mise en place de l'échéancier.
- Temps de travail : on maintient notre requête qui consiste à avoir une première avancée dès le 1^{er} février 2014 celle-ci permettrait d'être délestés de 16 nuits afin de prendre le temps de sonder le personnel pour mettre en place le régime de travail définitif de l'Hérault.

Cette mesure équivaut à faire 74 gardes de 24h plus 16 gardes de 12h pour un total de 1968h donc une baisse de 192h de notre temps de travail et une équivalence qui passe de 17,85 à 19,59. Il s'agit bien d'une mesure transitoire !

Au cours de notre réunion, le syndicat Avenir Secours est venu participer pour nous exprimer leur position. Tout comme nous ils dénoncent le management hégémonique de notre directeur et la rupture du dialogue social tout en déplorant que la situation n'ait fait que s'empirer malgré la sortie d'un audit désastreux. Ils ne sont pas opposés à la nomination de l'ensemble du personnel concerné par la réforme et à la baisse de notre temps de travail en injectant du 12h immédiatement.

L'ensemble des syndicats prévoit des mouvements forts et stratégiques qui vous seront communiqués rapidement donc restez mobilisés nous aurons besoin de tout le monde !

Rachid BAALI

Sébastien GAL

Jérôme RAYNAL

Jean-Marie NEGRE